Réf. Farde e-Assemblées : 2599629

N° OJ : **14**

Projet d'Arrêté - Conseil du 24/06/2024

Objet : S.I.C.P.P.T.- Service Interne Commun de Prévention et de Protection au Travail (Administration Communale, Instruction publique, «Satellites» : Mont-De-Piété, Maisons de Quartier asbl, Logement Bruxellois sc, association les Cuisines Bruxelloises, Service d'Aide aux Seniors Bruxellois asbl, Bains de Bruxelles asbl, Bruxelles - Brussel Avance Vooruit asbl (BRAVVO), Bruxelles - Musées - Expositions asbl, Brufête asbl, Zone de Police Bruxelles CAPITALE Ixelles) et i-CITY asbl.- Adhésion de l'asbl BAPA Bxl.- Création d'un seul Service Interne Commun de Prévention et de Protection au Travail.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale;

Vu la loi du 4 août 1996 sur le Bien-être au Travail;
Considérant le courrier du 08.05.2024, de demande d'adhésion de l'asbl BAPA bxl située à 1000 Bruxelles, Bd Pachéco 34 (5e étage), sous la présidence de Mme Faouzia HARICHE, Echevine de la Ville de Bruxelles, a décidé de procéder à une demande d'adhésion de l'asbl BAPA bxl au Service Interne Commun de Prévention et de Protection au Travail de la Ville de Bruxelles;

Considérant que cette mesure permet à l'employeur de faire appel à l'expertise et de profiter de l'expérience de tous les conseillers en prévention du S.I.C.P.P.T. de la Ville: médecins du travail, aspects psychosociaux et ingénieurs, tel que le prévoit la loi;

Considérant que la consultation syndicale légalement prévue a eu lieu;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Échevins,

ARRETE :

Article 1er.- La demande d'adhésion de l'asbl BAPA bxl au Service Interne Commun de Prévention et de Protection au Travail de la Ville (Administration Communale, Instruction publique, «Satellites» : Mont-De-Piété, Maisons de Quartier asbl, Logement Bruxellois sc, Association les Cuisines Bruxelloises, Service d'Aide aux Seniors Bruxellois asbl, Bains de Bruxelles asbl, Bruxelles - Brussel Avance Vooruit asbl (BRAVVO), Bruxelles - Musées - Expositions asbl, Brufête asbl, Zone de Police Bruxelles CAPITALE Ixelles), l'Asbl i-CITY est acceptée.

Article 2.- L'asbl BAPA bxl est intégrée au Service Interne Commun de Prévention et de Protection au Travail de la Ville, à partir du 01/01/2025.

Annexes :